

FR

Interview d'Anastasiia Koziak

**Etudiante ukrainienne ayant participé à l'Université d'été du droit continental
2022**

S'agissant de votre participation à l'Université d'été du droit continental, comment décririez-vous l'expérience que vous avez vécue cet été ?

La participation à l'Université d'été du droit continental a été l'un de mes moments forts de cet été. Ce fut une expérience enrichissante en termes de nouvelles connaissances juridiques dans divers domaines du droit international, à la fois familiers et substantiellement nouveaux pour moi. L'Université d'été a réuni des étudiants, des professionnels et des professeurs de différentes juridictions, créant ainsi un environnement international convivial dans nos cours. Je remercie la Fondation de m'avoir donné l'occasion d'apprendre auprès de professeurs renommés et d'éminents juristes de France et du monde entier.

Pourquoi le droit continental est-il important pour vous ?

Venant moi-même d'une juridiction de droit continental, je suis plus familière avec les concepts et les méthodes juridiques inhérents à ce système. Cependant, je pense qu'il est important pour tout étudiant en droit d'élargir ses horizons au-delà de son propre système juridique afin de connaître les meilleures pratiques et approches du droit dans le monde. C'est pourquoi, à l'Université d'été, il était intéressant pour moi d'examiner les fondements de la culture juridique continentale dans une perspective comparative avec les systèmes du *common law*.

Quelle a été la chose que vous avez le plus appréciée à l'Université d'été ? Quelle a été la chose la plus difficile que vous y avez vécue ?

Les cours qui m'ont le plus intéressée personnellement concernaient notamment le droit européen et international des contrats et le cours sur le règlement international des litiges. Les professeurs étaient remarquables. Ils ont partagé beaucoup de connaissances et m'ont aidée à compléter les miennes sur ces sujets. Le défi de ce programme a été l'examen final, que je suis heureuse d'avoir réussi pour consolider les connaissances acquises tout au long du cursus proposé.

Pourriez-vous nous décrire les conséquences de la guerre en Ukraine sur vos études et plus généralement sur les professions du droit ?

La guerre russe a eu un effet dévastateur sur l'enseignement secondaire en Ukraine. En effet, beaucoup d'universités ont été détruites. Malgré cela, mon université, l'Académie Kyiv-Mohyla, a réussi à poursuivre l'enseignement sous un format digital. En outre, le programme Erasmus+ de l'université de la Ruhr à Bochum, en Allemagne, m'a offert la possibilité de poursuivre mes études en toute sécurité. Par ailleurs, le marché ukrainien du droit a connu un déclin important et de nombreux praticiens ont été contraints de chercher des opportunités d'emploi à l'étranger.

De quel type de coopération juridique votre pays aurait-il besoin après la guerre ?

Après la guerre, une forte coopération juridique internationale sera nécessaire pour la reconstruction de l'Ukraine. Il sera important de fixer des priorités pour la reconstruction des infrastructures critiques liées aux besoins fondamentaux de la population. Dans le cadre de la reconstruction au sens large, l'harmonisation de la législation ukrainienne avec celle de l'UE est nécessaire pour faire de l'Ukraine un membre à part entière de l'Union Européenne.